



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 AOUT 2026

Etaient présents : Claudine DELEAZ, Alain DOVILLAIRE, Michel FAUST, Bernard FICHOT, Yves FOURNIER, Gérard HOCHART, Annie LEGRAND, Geoffrey LIMONET.

Le Président Gérard HOCHART ouvre la séance :

I - Accueil du Président

Bonjour, avant de commencer, le Président informe que cette réunion est enregistrée si personne ne s'y oppose. Personne ne s'oppose à cette disposition qui est immédiatement mise en place.

Le Président remercie toutes celle et tous ceux qui ont répondu au message d'invitation et aux personnes présentes et il énonce les personnes excusées : Jean-Louis AVRIL, Jean Yves BERTHONNIER, Gérard CHARDOT, Pierre CHEVAT, Bruno DUPARAY, Serge DURIAUD, Bernard FICHOT, Michel LACHARME, François LANGÉ, Daniel LECLERC, Pierre LIMOSIN, Georges MAUBLANC et Alain BILLARD (notre secrétaire) qui est souffrant. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Le président explique les raisons d'une convocation en période estivale, mais nécessité du calendrier, il était difficile de faire autrement.

La première partie de notre projet grâce au soutien de tous a été une réussite. Maintenant nous avons besoin de vous pour poursuivre notre mission.

Le Président rappelle les principaux objectifs de notre association :

1. *Maintien de la mémoire du Lycée,*
2. *Promouvoir les filières techniques et scientifiques dès le collège*
3. *Féminisation des formations*

L'ordre du jour de cette réunion est très chargé et prend en compte les prochaines échéances et les sujets qui suivent :

- Les échéances :
 - Forum des associations, le 5 septembre 2026,
 - Journée formation subvention, le jeudi 10 septembre 2026 à 18h Jean-Zay,
 - Dossier de demande de subvention,
 - Lettre de relance aux principaux des collèges,
 - Planification des rencontres,
- Les sujets :
 - La Communication de l'Association en interne,
 - La communication de l'Association vis-à-vis des tiers,
 - Notre présence au Lycée
 - La Marraïne ?
 - Proposition d'organisation des face à face avec les collégien(ne)s,
 - Orientation budgétaire pour 2027,
 - Réflexion sur les prochaines actions en faveur des collégien(ne)s,

L'ordre du jour est donc le suivant :

1. Mise en place de la communication
2. Préparation du Forum du 5 septembre et planning des présents et la réservation des plateaux repas.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 AOUT 2026

3. Mode de fonctionnement de l'association et redéfinition des ateliers 4 et 5 et des membres y participant.
4. Bases de l'argumentation pour les réunions avec les collègues et calendrier d'intervention.
5. Questions diverses (Ventes aux élèves du Lycée...).

II - Projet de communication présenté par Michel et Geoffrey :

Michel prend la parole et expose les propositions résultat du travail réalisé avec Geoffrey.

- Charte graphique :
Police : la police Calibri est adoptée.
Papier à entête, fond de page : voir en pièce jointe. Il est admis que ce sera le même pour l'ensemble des communications, interne comme externe.
- Pour la Messagerie, l'objet doit-être identifié par les 3 lettres « AAE » suivi du l'objet du message. La signature est différente suivant que la communication s'adresse en interne ou à une entité externe à l'association :



Gérard HOCHART, Président de AAE La PROF-NIEPCE
Contact: info@laprofniepce.fr → → 06 07 40 03 53

pour les messages adressés en interne avec le nom et la fonction

du signataire ou :



« promouvoir les filières techniques et scientifiques dès le collège »
Gérard HOCHART, Président de AAE La PROF-NIEPCE
Contact: info@laprofniepce.fr 06 07 40 03 53
<http://www.enpchalons61.fr/AAE.htm>

pour les messages adressés en externe.

- Page PAYASSO : voir en annexe la proposition pour le prochain exercice.
- PowerPoint (Voir en annexe les extraits présentés) :
Il faudrait décaler le LOGO des bords de chaque page.
Sur les deux versions proposées (page 11 et 14 du PowerPoint), la première (page 11), plus lumineuse, a été retenue. Par ailleurs, il est demandé de mettre en premier les deux dernières lignes avant le titre « AAE LA PROF-NIEPCE ».
Le parquet de bas d'écran devra être remplacé sur proposition du Président par la fresque du fronton du Lycée.



Il semble souhaitable d'obtenir une meilleure définition de ce bas des diapositives. Michel doit demander à Estelle FRANÇOIS la copie haute définition du scan d'archivage.

La diapo de fin (voir en annexe) est acceptée en tenant compte de la première remarque sur le LOGO.

III - La journée du Forum :

Prévoir l'installation la veille à partir de 15h et prévoir les présences du 5 septembre de 8h à 18h. Nous prévoyons de mettre des panneaux de l'exposition, une affiche Bande dessinée, la banderole et le Roll-Up que nous conservons comme aujourd'hui. Nous mettrons en place un vidéo projecteur en diffusant en continu une copie de l'exposition des quais de Saône. Le Président doit demander l'accord du service de communication de la Ville et il se charge d'emprunter un vidéoprojecteur. A ce jour, les présences annoncées par tranche horaire :

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 AOUT 2026

qui	Installation	8h 10h	10h-12h	12h 14h	14h 16h	16h 18h
Gérard HOCHART		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Gérard CHARDOT			Oui	Oui	Oui	
Pierre CHEVAT		Oui	Oui			
Geoffrey LIMONET	?	OUI				
Jean Bernard DUBOIS		?	?	?	?	?
Jean-Louis AVRIL			?	?	?	
Claudine DELEAZ					Oui	Oui
Michel FAUST						

Les points d'interrogations pour les personnes n'ayant pas précisé d'horaire

Quelles sont les personnes qui souhaitent un plateau repas : aucune

Les tâches à réaliser au cours de la journée sont :

- Inscription des visiteurs, coordonnées et intérêt pour l'association.
- Argumentation pour adhérer, fiche d'adhésion.
- Inscription atelier 4 et/ou 5, compléter les listes.
- Vente de BD : remplir la feuille de vente.
- Distribution des BD aux adhérents si nécessaire.

Les documents nécessaires seront à disposition sur le stand. Claudine précise la nécessité d'avoir de la monnaie pour assurer la vente de le BD. Gérard se charge d'apporter de la monnaie.

IV – Rappel du mode de fonctionnement, redéfinition des ateliers 4 et 5.

Pour pouvoir fonctionner, l'association a besoin d'identifier des bénévoles parmi ses adhérents. Un bénévole peut être un membre d'honneur.

Les ateliers doivent fonctionner avec un adhérent responsable qui anime, en fonction des besoins de l'association, son atelier et rend compte au Président des travaux réalisés ou en cours. Il va de soi qu'il doit échanger avec le Président. Ce n'est qu'après la présentation du projet aux membres du bureau et après l'accord de ceux-ci que la communication sur le sujet adopté sera effectuée.

Le Président peut assister à toute réunion des ateliers.

L'atelier 4 ou communication a pour mission de proposer et de valider toute communication : intérieure comme extérieure.

A ce jour les adhérents bénévoles de cet atelier 4 sont : Michel FAUST, Annie LEGRAND, Pierre VERNUSSE, Pierre CHEVAT, GH, AB, AD et Michel FAUST accepte d'en prendre l'animation.

L'Atelier 5 ou diffusion a pour mission de participer aux interventions dans les établissements. Ses membres participent à l'élaboration des différents argumentaires avec des échanges avec l'Atelier 4. Ils déroulent ensuite dans chaque établissement les échanges avec les élèves suivant les options retenues par chaque principal d'établissement.

A ce jour les adhérents bénévoles de cet atelier 5 sont : Geoffrey LIMONET, Pierre VERNUSSE, Noëlla GORZI, Annie LEGRAND, Pierre CHEVAT, GH, AB, AD et Geoffrey LIMONET aidé par le Président accepte d'en prendre l'animation.

Le Président assistera le 10 septembre à la formation ayant pour sujet : Comment remplir sa demande de subvention.



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 AOUT 2026

V - Proposition d'organisation des rencontres

La commission communication doit préparer à l'attention des principaux des collèges un rappel de l'opération de diffusion de la Bande dessinée, de son objet et demander un rendez-vous pour définir les conditions d'intervention. Cette intervention peut, comme indiqué dans le précédent courrier, prendre la forme convenue pour chaque établissement.

Les différents contenus de ces interventions peuvent être :

- Présentation de l'Association et de ces représentants. Il est nécessaire de **préparer un argumentaire.**
- Présentation du PowerPoint préparé par l'UTB et plus particulièrement par son ancien Président Yves FOURNIER que nous remercions vivement pour nous informer sur l'histoire de la vocation industrielle du territoire. Le Power Point actuel étant très développé, un résumé doit être réalisé avec les participations de Yves FOURNIER et Michel FAUST.
- Mettre en avant la formation sur le « Savoir-Faire ».
- Echange avec les élèves
- Remise de la bande dessinée aux élèves contre la remise d'un questionnaire **à préparer.**

VI - La Marraïne

Etant donné les recherches infructueuses de nos démarches, la Marraïne n'est plus une nécessité, mais nous chercherons pour chaque intervention une ambassadrice.

VII - -questions Diverses

Il n'y a pas de question diverse.

Le président remercie une nouvelle fois les membres présents et clos la réunion.

En conclusion :

L'ensemble des décisions proposées seront communiquées aux membres du Bureau qui seront sollicités pour les valider ainsi que pour mener la réflexion sur les futures actions à développer et sur l'établissement de la demande de subvention et sur l'orientation budgétaire du prochain exercice.

 Forme actuelle Proposition 2027 Renouvellement ou adhésion à l'Association des Anciens Elèves de la PROF Lycée NIEPCE Tu vas devoir renouveler la cotisation pour 2027 ou adhérer à l'Association aux ateliers. Les cotisations sont payables dès aujourd'hui jusqu'au 31/12/2026. Il faut de verser par la quantité à 1. Pour les renouvellements, les informations concernant la cotisation ne sont pas obligatoires. Pour participer à un des ateliers, il faut être adhérent et mettre 1 en quantité dans le champs correspondant à l'atelier choisi. Vous pouvez participer à plusieurs ateliers. Liste des Ateliers confédérés. Atelier 1 = Rendre des visites, 1 en quantité Atelier 2 = Exposition Historique, 1 en quantité Atelier 3 = Exposition Filiales et perspectives, 1 en quantité Atelier 4 = Communication, 1 en quantité Atelier 5 = Diffusion Tu peux accéder au site de la promotion Fabulité à l'adresse suivante où il y a une page pour notre association : http://www.enpchaion61.fr/ Tu vas devoir apporter une aide complémentaire par un don, après avoir rempli le formulaire d'adhésion, tu peux aller sur le lien suivant pour effectuer un don : http://www.groupe-chaion.fr/don-a-une-association.html 1. Bulletin d'Adhésion & Renouvellement 2027 Association des Anciens Elèves de la PROF - Lycée Népce Baillou Il s'agit d'un formulaire de renouvellement de votre cotisation pour l'année 2027, d'adhérer pour la première fois ou de vous inscrire aux ateliers de l'Association. 2. Ateliers de l'Association Pour participer à un atelier, vous devez être adhérent. Mettre 1 en quantité dans le champs correspondant à l'Atelier choisi (vous pouvez vous inscrire à plusieurs ateliers). 3. Don à l'Association Tu vas devoir apporter une aide complémentaire par un don, après avoir rempli le formulaire d'adhésion, tu peux aller sur le lien suivant pour effectuer un don : http://www.groupe-chaion.fr/don-a-une-association.html Atelier 1: Initiale Atelier 2: Communication Atelier 3: Diffusion	 MERCI DE VOTRE ATTENTION !  LYCÉE NIEPCE BAILLON - UN HÉRITAGE D'EXCELLENCE AAE LA PROF-NIEPCE ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES PROMOUVOIR LES FILIERES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES DES LYCEES • Contact : 06 07 40 03 53 - info@la-prof-niepce.fr • Notre site web : http://www.enpchaion61.fr/SAAE.htm • Siège social AAE La PROF-NIEPCE 14 Place de la République 141 Avenue Bourcier 71100 Chalon-sur-Saône 71100 Chalon-sur-Saône SAÛNE-LOIRE, Grand Chalon, SPRO, Chalon Saône, GALILE, AAE
Proposition Pay Asso   LYCÉE NIEPCE BAILLON - UN HÉRITAGE D'EXCELLENCE AAE LA PROF-NIEPCE ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES PROMOUVOIR LES FILIERES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES DES LYCEES TITRE DE LA PRESENTATION	  LYCÉE NIEPCE BAILLON - UN HÉRITAGE D'EXCELLENCE AAE LA PROF-NIEPCE ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES PROMOUVOIR LES FILIERES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES DES LYCEES TITRE DE LA PRESENTATION
Proposition page 11	Proposition page 14